

Courriel du 2 juillet 2020

Bonjour monsieur Martel,

Pour faire suite aux commentaires reçus lors de la dernière rencontre de l'AQRAFE, je vous fais parvenir les résultats de l'analyse d'impact de l'opération de la confirmation des ressources financières (CRF) réalisée par l'AFE. À chaque opération, c'est plus de 90 000 étudiants qui reçoivent une communication leur demandant de compléter une CRF.

Voici les faits saillants de l'analyse des CRF reçues en 2017-2018 et 2018-2019:

- En moyenne, 74% des étudiants répondent à la CRF d'automne;
- Environ 60 % des étudiants qui répondent à la CRF d'automne confirment un revenu identique à celui déclaré dans leur demande d'aide;
- Plus de 50% des étudiants qui n'ont pas répondu à la CRF d'automne confirment, dans leur CRF d'hiver, un revenu identique à celui déclaré dans leur demande d'aide.

L'analyse des CRF a permis de déterminer que, pour 82% des étudiants, l'effet de la première CRF est nul ou non permanent :

- Environ la moitié des étudiants confirment un revenu identique à celui déclaré dans leur demande d'aide, et ce dans leurs deux CRF;
- Environ 20% des étudiants modifient le montant de leurs revenus uniquement lors de la CRF d'hiver;
- Environ 12% des étudiants modifient le montant de leurs revenus à la CRF d'automne et à la CRF d'hiver. Ainsi, le calcul effectué dans leur dossier à la suite de la CRF d'automne sera modifié lors de la CRF d'hiver.

Considérant que :

- L'AFE travaille à alléger ses processus afin de simplifier les démarches des étudiants en demandant des informations qui ont un impact sur la situation de l'étudiant.
- L'effet de la CRF d'automne est nul ou non permanent pour plus de 80% des étudiants;
- Les étudiants peuvent modifier le montant de leurs revenus en tout temps en faisant une déclaration de changement;
- Les étudiants ont la responsabilité de nous informer de tous changements pouvant influencer le montant d'aide auquel ils ont droit;
- L'opération de la CRF d'automne provoque une charge de travail supplémentaire et impacte l'accessibilité téléphonique pendant une période de fort achalandage.

L'opération pour la confirmation des ressources financières n'aura pas lieu à l'automne 2020.

À noter qu'un nouveau projet débutera au cours de la prochaine année afin de revoir l'ensemble du contenu du site de l'AFE qui vient d'être migré sur Québec.ca. Nous tiendrons compte des commentaires reçus lors de la dernière rencontre de l'AQRAFE concernant les ressources financières pour préciser la marche à suivre en cas de modification aux revenus en cours d'année et de l'importance de celle-ci.

N'hésitez pas à communiquer avec moi si vous avez des questions ou des commentaires.

Bonne journée!

Sophie Goulet-Potvin

Directrice du soutien aux opérations

Chef du service de l'assurance qualité et du partenariat p.i.

Direction générale des services de l'Aide financière aux études